

## FICHE MANDAT

# Association de gestion du Fonds paritaire national (AGFPN)

### Instance concernée

Conseil d'administration (CA).

### Texte de référence

- [Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.](#)

### Mission générale

Le fonds est géré par une association paritaire dirigée par un Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a notamment compétence pour :

- adopter le règlement intérieur de l'association paritaire, ce règlement étant agréé par le ministre du travail;
- adopter le budget annuel de fonctionnement de l'association ;
- répartir les crédits alloués par le fonds aux bénéficiaires de celui-ci ;
- adopter le rapport annuel à destination du gouvernement et du parlement sur l'utilisation des crédits perçus par le fonds ;
- définir la liste des documents que doivent fournir les bénéficiaires du fonds pour justifier que l'utilisation des crédits qui leur sont alloués est conforme à leur destination.

### Composition globale

Le Conseil d'administration (32 membres) est composé de deux collèges :

- 1 collège composé de 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants de chaque organisation syndicale de salariés représentative au niveau national et interprofessionnel, soit 10 titulaires et 10 suppléants ;
- 1 collège composé de 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants de chaque organisation professionnelle d'employeurs représentative au niveau national et interprofessionnel, soit 6 titulaires et 6 suppléants (2 MEDEF, 2 CPME, 2 U2P et autant de suppléants) ;
- 1 commissaire du gouvernement qui assiste de droit aux séances du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration désigne son Président pour 2 ans, alternativement au sein du collège salariés et du collège employeurs.

### Durée du mandat et fréquence des réunions

La durée du mandat des membres du CA est liée au cycle électoral relatif à la mesure de la représentativité syndicale et patronale. Future mandature : 2022 - 2025.